

SYNDICAT MIXTE DES GAVES D'OLORON, ASPE, OSSAU ET DE LEURS AFFLUENTS

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU 19 Décembre 2018

L'an deux mille dix huit, le dix neuf Décembre à dix neuf heures quinze, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire au siège du Syndicat Mixte sous la présidence de Monsieur Michel LAURONCE, Président.

Date de la convocation : Mercredi 12 Décembre 2018

Secrétaire de séance : M. BERNOS André

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de votants : 19

REÇU

le 28 DEC. 2018

MAIRIE
OLORON S^T MARIE

Présents :

M. ARRIBERE Daniel, M. BAUCOU Jean, M. LANSALOT-MATRAS Francis, M. BERNOS André, M. CONTOU-CARRERE Michel, Mme GARCES Cathy, Mme GAUCHER Michelle, M. HOEPFFNER Michel, M. IDOMENEE Jean-Jacques, M. LABARTHE André, M. LAURONCE Michel, M. MARQUEZE Jacques, M. MAUDOU Sylvain, M. OLYMPIE Jean-Yves, M. PATIE Frédéric, M. TEULADE Alain

Suppléants :

M FAURIE Gaston	suppléant de	M. BALDAN Patrick
M CAUHAPE Pierre-Félix	suppléant de	M. CAPDEVILLE Jean-Pierre
M. LOUSTAU Didier	suppléant de	M. CONGUES Christophe

Pouvoirs :

Excusés/absents :

Mme BONNEFON Catherine, M. BOURGUET Jacques, M. FRANÇAIS Hubert, M. LARCO Jean-Claude, Mme LASSALLE Marie-France, M. PUHARRE Michel, M. SUSBIELLES Philippe, M. ABADIE Jean-Paul, M. BIGUE-PERRY Bruno, M. CASABONNE Pierre, M. CASTILLON Henri, M. DEVALS Gérard, M. GASTOU Jean, M. MIRANDE David, Mme MIRANDE Martine, M. NAVAILLES Michel

Délibération N°8 – Espace Mobilité

Madame GAUCHER présente le rapport n°8.

Par délibération en date du 31 juillet 2015, le SMGOAO a décidé d'engager une réflexion concernant la gestion de l'espace de mobilité du Vert entre Aramits et Oloron Saint-Pée.

Cette mission, confiée à GEODIAG, a été réalisée dans le même temps que l'établissement du Plan Pluriannuel de Gestion, ce qui a permis à GEODIAG de mieux apprécier le contexte sur la partie aval du Vert (perte de terrains agricoles, mise en danger d'enjeux collectifs, ...).

De nombreuses réunions entre techniciens (SMGOAO/GEODIAG), avec les élus du territoire concerné, avec les partenaires institutionnels ainsi qu'avec les propriétaires riverains ont permis l'établissement d'un plan de gestion pour lequel il n'existe pas de cadre administratif et réglementaire préétabli.

SYNDICAT MIXTE DES GAVES D'OLORON, ASPE, OSSAU ET DE LEURS AFFLUENTS

Ce cadre a été construit sur la zone d'étude en tenant compte de :

- L'acceptabilité de la démarche et des propositions techniques et financières (espace de mobilité admissible, techniques de protection, modalités d'intervention des différents acteurs, coûts, ...)
- Des capacités financières de l'ensemble des parties prenantes
- Des mesures réglementaires applicables

Lors de la dernière présentation en réunion le 20 novembre 2018, en présence des élus du territoire d'étude, il a été validé les grands principes suivants (présentés dans le document ci-annexé) :

- L'espace de mobilité admissible prenant en compte les enjeux de la zone concernée par l'étude
- Les règles de gestion retenues et les coûts associés articulés autour de 3 axes (Axe 1 : enjeux appartenant aux collectivités locales ou d'intérêt collectif - Axe 2 : enjeux privés et actions n'appartenant pas à la collectivité - Axe 3 : Réflexions stratégiques/Actions préventives de portée générale)

En complément de ce plan de gestion, le SMGOAO continuera d'appliquer les grands principes de gestion contenu dans son PPG (enlèvements d'embâcles et de châblis et dévégétalisation et griffage de bancs alluviaux)

Après validation de ces propositions lors de la réunion du 20 novembre, l'ensemble des élus présents se sont accordé sur le besoin faire adopter ces propositions de gestion finalisées par le Comité syndical avant :

- de le présenter de nouveaux aux riverains du Vert
- de le mettre en application.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité

- **ADOpte** le présent rapport
- **VALIDE** le plan de gestion du Vert sur la partie Aramits-Oloron Saint-Pée tel que présenté et joint en annexe.

Ainsi délibéré à Oloron Sainte Marie, le 19 Décembre 2018



Le Président,
Michel LAURONCE

REÇU

le 28 DEC. 2018

MAIRIE D'OLORON SAINTE MARIE